

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 avril 2023

Pôle emploi et le groupe La Poste renforcent leur collaboration pour faciliter les recrutements

Pôle emploi et le groupe La Poste ont signé leur première convention cadre nationale d'une durée de trois ans pour consolider leur collaboration afin d'agir ensemble sur le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, renforcer l'attractivité des métiers de La Poste et répondre aux besoins de recrutement de l'entreprise.

Cette convention s'articule autour de quatre axes principaux. Ces axes de partenariat se concrétisent par l'élaboration conjointe d'actions mises en œuvre opérationnellement au niveau des territoires :

1. Développer les synergies territoriales entre les deux réseaux.

À travers cette convention, les deux acteurs souhaitent structurer leur coopération notamment entre les 12 espaces régionaux dédiés à la mobilité et au recrutement du Groupe La Poste et les services territoriaux de Pôle emploi afin de développer les relations opérationnelles entre les deux réseaux.

2. Promouvoir les métiers de La Poste.

Dans un contexte de recrutement tendu, la promotion des métiers constitue un élément pour faciliter les recrutements. Des actions de communication et de sensibilisation mais aussi des actions communes de recrutement seront développées au niveau national et territorial, comme par exemple :

- la plateforme d'e-recrutement « salons en ligne » proposant divers événements "recrutement" tout au long de l'année ;
- la plateforme "immersion facilitée" qui facilite la réalisation des immersions professionnelles pour encourager la découverte des métiers et confirmer un projet professionnel.

3. Développer les actions pour répondre aux besoins de recrutement.

L'objectif sera de développer et valoriser les différentes opérations de recrutement menées conjointement entre les 12 espaces régionaux dédiés à la mobilité et au recrutement du Groupe La Poste et les services de recrutement de Pôle emploi, comme par exemple avec la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) qui permet aux entreprises de recruter des candidats sur un poste de travail en évaluant leurs habiletés pour le métier visé et ce, sans nécessité de fournir un CV, un diplôme ou une expérience dans le métier.

4. Renforcer les démarches inclusives à destination des publics les plus éloignés de l'emploi.

La Poste est attentive à la situation des publics en recherche d'insertion et à ceux qui sont éloignés de l'emploi.

Elle s'inscrit dans une démarche inclusive notamment auprès des personnes en situation de handicap, des séniors, des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, des personnes réfugiées mais aussi des jeunes. La Poste et Pôle emploi s'engagent à développer des actions communes pour favoriser une insertion durable dans l'emploi de ces publics.

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

La Poste : Mélanie Jeambeau - 07 86 74 61 61 – melanie.jeambeau@laposte.fr

Catherine Poux, directrice des services aux entreprises à Pôle emploi : « Avec cette convention, Pôle emploi et La Poste affirment leur volonté de renforcer leur collaboration. Il s'agit pour Pôle emploi d'accompagner le groupe La Poste dans des besoins de recrutement non seulement importants mais aussi sur des activités qui évoluent et nécessitent des compétences nouvelles. Développer notre collaboration avec une entreprise comme La Poste engagée dans un recrutement inclusif, ouverte à des profils plus éloignés de l'emploi constitue pour nous un enjeu au cœur de nos missions. »

Cécile Padeloup, directrice du développement RH du groupe La Poste : « Pour évoluer et se transformer, le groupe La Poste a choisi un modèle multi canal et multi métiers : courrier, colis, logistique, banque, assurance, numérique, services... Tous sont guidés par une même ambition : être la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients et de la société tout entière. Les besoins de recrutement du groupe sont dès lors importants - plus de 10.000 salariés en CDI par an - sur toutes les branches et activités du Groupe La Poste et ses filiales. Renforcer notre coopération avec le premier acteur du marché du travail en France s'impose alors comme une évidence pour réussir ce défi de l'emploi pour l'entreprise et pour les territoires. »

À propos de Pôle emploi :

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur près de 900 agences de proximité et relais. Le site www.pole-emploi.org ou [@pole_emploi](https://twitter.com/pole_emploi)

A propos du groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, GeoPost, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. La Poste distribue plus de 18 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2022, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie près de 240 000 collaborateurs, dans 63 pays sur 5 continents dont 185 000 en France.

Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance verte, La Poste ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » dès 2040. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

CONTACTS PRESSE

Pôle emploi : Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@pole-emploi.fr

La Poste : Mélanie Jeambeau - 07 86 74 61 61 – melanie.jeambeau@laposte.fr